

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate • Havre-Saint-Pierre, 28 janvier 2026

La navette Minganie–Gaspésie via Anticosti: Un projet prioritaire, des impacts significatifs

Des retombées importantes pour les deux régions, selon une étude.

Enthousiasmées par la publication des résultats de l'étude sur les bénéfices économiques et structurants d'une liaison maritime interrives entre la Minganie et la Gaspésie via Anticosti, la Corporation du Port de Havre-Saint-Pierre et les deux MRC partenaires demandent au gouvernement du Québec à s'engager dans la priorisation et le financement du projet de navette fluviale, au moment où le gouvernement du Québec élabore la nouvelle mouture de sa Stratégie maritime.

À la lumière des conclusions claires et chiffrées des études économiques et de gouvernance menées pour le ministère des Transports et de la Mobilité durable et financées par le ministère du Tourisme, le projet de navette souhaité depuis trois décennies et porté depuis 2022 par le Port de Havre-Saint-Pierre et les MRC de la Minganie et de La Côte-de-Gaspé ressort comme un puissant levier de croissance économique et touristique. Les analyses sont sans équivoque : ce lien maritime répond à des besoins sociaux urgents et ouvre de nouvelles perspectives pour les deux régions.

Surtout, il s'impose comme l'outil essentiel pour désenclaver la seule île habitée du Québec toujours privée d'un service régulier et fiable, mais aussi pour donner accès à un joyau patrimonial, stimuler le tourisme et le développement économique régional et favoriser l'occupation dynamique du territoire. « Les installations qui mènent à Anticosti datent d'une autre époque et ne sont pas dignes des régions que l'on souhaite relier. Malgré le statut de site du patrimoine mondial de l'UNESCO que possède l'île, les citoyens d'Anticosti demeurent les seuls insulaires sans lien maritime fiable avec le continent. Cela freine l'accès aux services et à l'approvisionnement et ralentit son potentiel. La navette est la solution concrète pour briser enfin cet isolement », a déclaré la préfète de la MRC de la Minganie, Meggie Richard.

Une opération payante pour le Québec

Menée par la réputée firme Aviseo, l'étude économique révèle que la navette opérée par un partenaire privée générera un impact majeur pour l'économie régionale tout en absorbant son propre déficit d'exploitation. Au Québec, tous les traversiers bénéficient d'un soutien de l'état. Ses retombées fiscales couvrent le manque à gagner, en faisant l'un des projets les plus performants, les plus rentables socialement et les plus justifiables de tout le réseau québécois :

- Le déficit annuel moyen anticipé de la navette est de 6,7 M\$ pour les cinq premières années d'opération.
- Les revenus fiscaux et parafiscaux générés annuellement pour le gouvernement du Québec dépasseraient 12,5 M\$, soit presque le double du déficit.
- À elle seule, la dépense touristique supplémentaire liée à la navette génère 11,4 M\$ en revenus fiscaux annuels pour le Québec.¹

« *Autrement dit, la navette s'autofinancerait en grande partie par les retombées qu'elle générerait, sans négliger que l'analyse ne tient pas compte de l'afflux touristique intérieur provoqué par les bouleversements géopolitiques de la dernière année. À cela, il faut inclure les revenus autonomes qui en découleront. Cela démontre non seulement la viabilité budgétaire du projet, mais sa nécessité* », de renchérir le maire de Gaspé et préfet de la MRC de la Côte-de-Gaspé, Daniel Côté.

Parmi les autres faits saillants du volet économique de l'étude :

- Le Québec pourrait bénéficier de 38,8 M\$ en valeur ajoutée (PIB) selon le scénario de référence.
- Plus de 537 emplois seraient soutenus annuellement dans l'économie québécoise, principalement grâce à l'hébergement, la restauration et autres services touristiques.

Vers un modèle de gouvernance incluant les communautés locales

Aviseo a également réalisé une étude sur l'élaboration d'une structure de gouvernance adaptée afin d'assurer une gestion durable, transparente et efficace de la navette.

L'étude démontre :

- Une préférence nette pour un modèle d'OBNL où les décisions stratégiques sont prises localement, tout en confiant l'exploitation quotidienne à un opérateur spécialisé.
- La nécessité de mettre en place quatre comités de gouvernance : préparatoire, opérationnel régional, technique et consultatif régional, assurant la participation continue des communautés, incluant les Premières Nations.
- Le rôle incontournable des administrations portuaires, des municipalités et des Premières Nations comme parties prenantes actives dans la prise de décision.²

Pour la mairesse de l'Île d'Anticosti, ces éléments jettent les bases de la prochaine étape, la consultation citoyenne : « *Maintenant que nous avons des données qui confirment que notre idée est viable et porteuse, il faut susciter l'adhésion de l'ensemble de la communauté. Pour les insulaires, la future navette implique des changements importants. Solliciter leur avis et leur soutien est une priorité incontournable* », affirme Hélène Boulanger.

Des démarches politiques concertées et en accélération

Au cours des derniers mois, ces deux études ont été présentées aux acteurs gouvernementaux, dont la ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Kateri Champagne-Jourdain. La préfète de la MRC de Minganie et son homologue de La Côte-de-Gaspé ont accompagné la directrice générale du Port de Havre-Saint-Pierre dans une série de rencontres avec l'ensemble des parties prenantes gouvernementales et touristiques au cours des derniers mois. Selon eux, le temps est maintenant venu pour que le gouvernement se commette.

« *Les études sont claires : la navette Minganie—Gaspésie via Anticosti est un projet structurant, réaliste et rentable socialement. Nous avons en mains une solution gagnante qui nous donnera enfin l'occasion de concrétiser une vision portée depuis plus de 30 ans par les citoyens des deux rives du Saint-Laurent* », affirme la directrice générale du Port de Havre-Saint-Pierre, Odessa Thériault.

À propos du Port de Havre-Saint-Pierre

Le Port de Havre-Saint-Pierre est un organisme à but non lucratif légalement constitué, reconnu comme un pilier du développement régional, une source de fierté pour la communauté et un modèle d'entrepreneuriat collectif. Son mandat est d'assurer la gestion et la viabilité des infrastructures portuaires de Havre-Saint-Pierre. La MRC invite la population et ses partenaires à découvrir le nouveau site dès maintenant à l'adresse :

¹Source : Étude sur les bénéfices économiques et structurants d'une navette fluviale reliant la Côte-Nord, l'île d'Anticosti et la Gaspésie (Aviséo, 2025)

²Source : Élaboration d'une structure de gouvernance pour une navette fluviale reliant la Côte-Nord, l'île d'Anticosti et la Gaspésie

Pour information : Odessa Thériault

Directrice générale, Port de Havre-Saint-Pierre
odessa.theriault@porthsp.ca
T : 418-538-1520 | M : 418-538-6448

Demandes médias : Stéphane Gasse

Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
sgasse@national.ca
M : 418-265-8056

